



Lancement du Prêt Tourisme de Bpifrance

20 janvier 2020

Nous soutenons les projets innovants:

- Aides à l'innovation
- Prêts d'Amorçage pour préparer la levée de fonds
- Prêt innovation pour la mise sur le marché de produits et services innovants
- Investissement en fond propres, en direct ou via les fonds partenaires

INNOVATION

Nous renforçons la trésorerie de votre entreprise :

- Mobilisation des créances détenues sur l'Etat, les collectivités ou les grandes entreprises
- Garantie jusqu'a 70% des prêts bancaires de renforcement de la trésorerie

TRESORERIE

Nous proposons des Prêts de Développement, long et patients, sans garantie pour financer l'immatériel et vos besoins en fond de roulement :

- Prêt Tourisme
- Prêt Croissance

Nous intervenons en cofinancement aux cotés des banques pour vos investissements :

 Prêt à moyen et long terme

FINACEMENT

Nous renforçons les fonds propres de votre entreprise, si elle réalise un CA minimum de 2ME, dans ses opérations de croissance externe et de transmission :

- Des investisseurs experts du secteur
- Prise de participation minoritaire
- Obligations convertibles
 - Le plus souvent aux cotés de fond privés, nationaux ou régionaux

FOND PROPRES

GARANTIE

Nous apportons aux banques notre garantie jusqu'à 70% pour les inciter à financer votre entreprise dans les phases les plus risquées :

- Création
- Transmission
- Innovation
- International
- Développement



Nous boostons la croissance des petites entreprises par un programme d'accompagnement adanté:

- Accélérateur Tourisme :
 5 jours de formation thématiques
 - 12,5 jours de conseil individualisé
 - Mise en relation:



Actions de la Banque des Territoires

Investissements en fonds propres

Hébergements

- Tous types d'hébergements : hôtels, auberges de jeunesse, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme, villages de vacances,
- En création ou rénovation lourde,
- Quelle que soit la destination en France (urbain, rural, montagne, littoral, métropole et outre-mer),
- Tous types de classements (économique à luxe).

Equipements

- Parcs des expositions et congrès,
- Ports de plaisance,
- · Parcs à thème,
- Thermalisme et bien-être,
- · Equipements sportifs,
- Culture et Patrimoine.

Services Numériques

- Information / Réservation
- · Dématérialisation forfaits et pass touristiques
- Valorisation des données
- Places de marché sur internet.



LE PRÊT TOURISME

Caractéristiques



BÉNÉFICIAIRES

- PME selon la définition européenne
- Secteur du Tourisme dans son ensemble
- DROM et COM éligibles



DEPENSES ELIGIBLES

- Investissements immatériels
- Corporels à faible valeur de gage
- L'augmentation du besoin en fonds de roulement nécessaire au lancement
- Croissance externe: titres ou fonds de commerce



- De 30 000 € à 1 000 000 €
- Le montant du prêt doit être inférieur ou égal au montant des fonds propres et quasi fonds propres de l'emprunteur.



 Modulable de 2 à 10 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum





LE PRÊT TOURISME

	Caractéristiques	Points d'attention
PARTENARIAT FINANCIER	 Obligatoirement associé à des partenaires financiers : d'un montant au moins 1 fois égal de 2 ans minimum et portant sur le même programme, réalisé depuis moins de 6 mois 	 Les partenariats financiers sont sous forme de financement bancaire associé, de financement participatif ou d'apport en capital.
€ COÛT	Taux préférentielFrais de dossier	
GARANTIE	Assurance Décès PTIA	 Pas de sûretés réelles et / ou personnelles sur les actifs de l'entreprise ou de son dirigeant.
TRAITEMENT DE LA DEMANDE	Calcul d'un ESB obligatoire	 Le bénéficiaire doit être en mesure de recevoir une aide d'Etat relevant du régime de « minimis »



